FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DECRASSANT MOTEUR ESSENCE

Version: 3 **Date de révision : 15/11/2024** **RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008**

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Nom de la préparation:	DECRASSANT MOTEUR ESSENCE
1. 1. 1. Contient: AROMATIQUES	• HYDROCARBURES, C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% • Hydrocarbure, C10, aromatique, >1% naphthalene • solvant naphta aromatique lourd (pétrole); Kérosène - non spécifié • cumène [1]; propylbenzène [2]
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:	Additif Essence Nettoyant du systeme d'injection et du haut moteur
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:	MECACYL 11 chemin des Arestieux – ZI Auguste III 33610 Cestas France Tél: +33 (0)5 56 68 05 06 Courriel: info@mecacyl.com
1. 4. Numéro d'appel d'urgence:	Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant): FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
1. 5. N° code du produit:	BM804IE

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange:	* Tox. asp. 1 / SGH08 - H304 * * Tox. aq. chron. 3 / H412 *
2. 2. Éléments d'étiquetage:	 Danger
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:	.
2. 2. 2. Contient: AROMATIQUES	• HYDROCARBURES, C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% • Hydrocarbure, C10, aromatique, >1% naphthalene • solvant naphta aromatique lourd (pétrole); Kérosène - non spécifié • cumène [1]; propylbenzène [2]
2. 2. 3. Mention de danger:	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
2. 2. 4. Prévention:	P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
2. 2. 5. Intervention:	P301 EN CAS D'INGESTION: P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin. P331 NE PAS faire vomir.
2. 2. 6. Stockage:	P405 Garder sous clef.
2. 2. 7. Elimination:	P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international
2. 3. Information(s) complémentaire(s):	EUH 066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants. P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.
2. 4. Autres dangers:	Réagit avec des acides forts et substances comburantes.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:

N° CAS	N°CE	N° REACH	Concentration (% pds)	Nom	Classification
	918-481-9	01-2119457273-39xxx	80 < C <= 90	Hydrocarbure, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	Tox. asp. 1 H304
67-63-0	200-661-7	01-2119457558-25-XXXX	1 < C <= 5	Propane-2-ol ; alcool isopropylique ; isopropanol	Liq. infl. 2 - H225 STOT un. 3 - H336 Irr. Oc. 2 - H319

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16

Pour information : Peut aussi contenir à l'état de trace et sans incidence sur la classification du mélange final :

N° CAS	N°CE	N°ID	N° REACH	Concentration (% pds)	Nom
95-63-6	202-436-9	601-043-00-3		0 < C <= 1	1,2,4-triméthylbenzène
102-54-5	203-039-3		01-2119978280-34	0 < C <= 1	Ferrocene
108-67-8	203-604-4	601-025-00-5		0 < C <= 1	mesitylène; 1,3,5-triméthylbenzène

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux: Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente. Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

4. 1. 2. Inhalation:
- Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.
- Respiration artificielle et/ou oxygène si nécessaire.

4. 1. 3. Contact avec la peau:
- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

4. 1. 4. Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières en enlevant les verres de contact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

4. 1. 5. Ingestion:
- NE PAS faire vomir.
- Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	irritation de la peau
4. 2. 1. Inhalation:	Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux. Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration.
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau. Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	irritation légère des yeux (douleur, rougeur)
4. 2. 4. Ingestion:	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. (douleur abdominale)
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO_2), eau pulvérisée, sable, terre.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. En cas de feu le produit se décompose en:: composants toxiques, oxydes de carbone (CO et CO_2), oxydes d'azote (NO_x) et fumées. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent sur le sol. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.
5. 4. Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Ne pas utiliser un jet d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Les autorités compétentes seront prévenues de tout déversement accidentel dans un cours d'eau ou dans les égouts.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. Éliminer comme un déchet dangereux. (voir rubrique n° 13)
6. 4. Référence à d'autres sections:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Température maximum de manipulation: 50°C. Prévoir une ventilation/aspiration adéquate aux endroits de formation des vapeurs.

7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Les emballages déjà ouverts doivent être refermés soigneusement et maintenus debout de manière à éviter toute fuite.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Conserver hors de la portée des enfants.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage:	Conserver le récipient bien fermé et à une température ne dépassant pas (°C): 50°C Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	Conserver à l'écart des: acides forts, et substances comburantes.
7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Aucune raisonnablement prévisible.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:	• propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol : V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 250 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 650 • cumène [1]; propylbenzène [2] : V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 20 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 100 - V.M.E ppm = 50 - V.M.E mg/m³ = 250 • naphtalène : V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 10 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 50 - V.M.E ppm = 15 - V.M.E mg/m³ = 79 • mesitylène; 1,3,5-triméthylbenzène : V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 20 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 100 • 1,2,4-triméthylbenzène : V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 20 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 100 • o-xylène [1]; p-xylène [2]; m-xylène [3]; xylène [4] : V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 50 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 221 - V.M.E ppm = 100 - V.M.E mg/m³ = 442
8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés. Protéger contre les éclaboussures en versant.
8. 2. Contrôles de l'exposition:	
8. 2. 1. Protection des voies respiratoires	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
8. 2. 2. Protection des mains:	gants en caoutchouc nitrile
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:	Porter un vêtement de protection approprié
8. 2. 4. Protection des yeux:	lunettes de sécurité ou écran facial
8. 3. Mesure(s) d'hygiène:	Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect:	liquide
9. 1. 2. Couleur:	incolore / jaune clair
9. 1. 3. Odeur:	caractéristique, forte
9. 1. 4. PH:	Non applicable.
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:	> 185°C
9. 1. 6. Point d'éclair:	21°C
9. 1. 7. Limites d'explosivité:	0,6 à 7%
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1):	0.7987
9. 1. 9. Viscosité:	2,26 cst

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité:	insoluble
9. 2. 2. Liposolubilité:	partiellement soluble
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	soluble dans la plupart des solvants organiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Aucune raisonnablement prévisible.
10. 4. Conditions à éviter:	Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C
10. 5. Matières incompatibles:	Réagit violemment au contact de:: acides forts et substances comburantes. Eviter certains plastiques solubles dans le produit.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone et oxydes d'azote (NOx).

. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	voir rubrique n° 3 - Hydrocarbons C10, aromatics, <1% naphtalène (N° CE 918-911-1) : - Alcool isopropylique
12. 2. 2. Contact avec la peau:	voir rubrique n° 3 - Hydrocarbons C10, aromatics, <1% naphtalène (N° CE 918-911-1) : - Alcool isopropylique
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Pas d'irritation des yeux.
11. 2. 4. Ingestion:	voir rubrique n° 3 - Hydrocarbons C10, aromatics, <1% naphtalène (N° CE 918-911-1) : - Alcool isopropylique
11. 3. Sensibilisation:	Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Le produit n'est que partiellement biodégradable dans le sol et dans l'eau.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Ce produit contient des composants potentiellement bioaccumulables.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Sol : compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques le produit est peu mobile dans le sol Eau : Insoluble le produit reste à la surface de l'eau Air : Le produit s'évapore dans l'atmosphère.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Non applicable.
12. 6. Autres effets néfastes:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
12. 6. 1. Toxicité aquatique:	voir rubrique n° 3 - Hydrocarbons C10, aromatics, <1% naphtalène (N° CE 918-911-1) : - Alcool isopropylique
12. 7. Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux. Ne pas jeter les déchets à l'égout.
13. 2. Emballages contaminés:	Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux. Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU:	non concerné par les réglementations transport ci-dessous
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Éviter le rejet dans l'environnement.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Règlement 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.. tel que modifié.
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Données non disponibles.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H312 Nocif par contact cutané. H302 Nocif en cas d'ingestion. H351 Susceptible de provoquer le cancer <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au mêmedanger>. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H228 Matière solide inflammable. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition>. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus <indiquer l'effet s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
16. 2. Avis ou remarques importantes:	Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.
16. 3. Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).